



**RÈGLEMENT 2025-1144
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2024-1120 AFIN DE
DÉCRÉTER UN CHANGEMENT D'OBJET DU RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a décrété, par le biais du Règlement 2024-1120, une dépense et un emprunt de 11 071 910 \$ pour procéder à des travaux d'aménagement des bâtiments municipaux et de divers mandats professionnels;

CONSIDÉRANT QUE certains travaux liés à la construction d'un parcours de décontamination à la caserne Marquette ne seront pas réalisés et que l'ingénierie de détail apporte des précisions sur les coûts prévisibles des travaux de mise à niveau de l'électricité et d'aménagement de surfaces de curling du Centre Henri-Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications n'entraînent pas une augmentation du montant total de l'emprunt, suivant l'estimation des coûts révisée préparée par le Service de l'ingénierie de la Ville;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance publique du conseil municipal tenue le 15 décembre 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

L'article 2 du Règlement 2024-1120 est remplacé par le suivant :

« Afin de réaliser les travaux, le conseil est autorisé à dépenser une somme de 11 071 910 \$, conformément à l'estimation des coûts desdits travaux préparée par monsieur Dave Therrien, directeur du Service de l'ingénierie de la Ville de Baie-Comeau le 2 décembre 2025, laquelle fait partie intégrante du présent règlement, le tout résumé comme suit :

1. Aménagement de surfaces de curling – CHD

1.1	Démolition sélective	188 350 \$
1.2	Infrastructure	866 302 \$
1.3	Enveloppe extérieure	692 802 \$
1.4	Aménagement intérieur	1 028 578 \$
1.5	Plomberie	184 500 \$
1.6	CVCA	717 000 \$
1.7	Électricité	173 000 \$
1.8	Aménagement d'emplacement et paysager	<u>222 030 \$</u>

Total : **4 072 562 \$**



2. Construction d'un parcours de décontamination – Caserne Marquette	
2.1 Architecture	<u>65 500 \$</u>
Total :	65 500 \$
3. Réaménagement de locaux – 1300, boulevard Blanche	
3.1 Architecture	77 500 \$
3.2 Mécanique	15 000 \$
3.3 Électricité	<u>147 000 \$</u>
Total :	239 500 \$
4. Réaménagement de locaux – 2, place La Salle	
4.1 Rez-de-chaussée	
4.1.1 Architecture	23 500 \$
4.1.2 Mécanique	2 000 \$
4.1.3 Électricité	<u>52 000 \$</u>
Sous-total :	77 500 \$
4.2 Étage	
4.2.1 Architecture	<u>3 500 \$</u>
Sous-total :	3 500 \$
Total :	81 000 \$
5. Réaménagement de locaux – 19, avenue Marquette	
5.1 Locaux 202, 203, 213A et 214A	63 200 \$
5.2 Local 209	<u>26 700 \$</u>
Total :	89 900 \$
6. Mise à niveau de l'électricité – CHD	
6.1 Distribution électrique – glace A	227 910 \$
6.2 Entrée électrique	253 665 \$
6.3 Réfection – salle d'entrée électrique	295 288 \$
6.4 Modification du système de réfrigération	<u>56 100 \$</u>
Total :	832 963 \$
7. Divers travaux – Centre sportif Alcoa	
7.1 Modification – salle, structure et bande – glace A	613 450 \$
7.2 Remplacement des chauffe-eaux	390 000 \$
7.3 Conversion électrique à 25 kV	
7.3.1 Démolition – transformateur existant	100 000 \$
7.3.2 Remise en état	<u>50 000 \$</u>
Sous-total :	150 000 \$
7.4 Modification – Ventilation salle mécanique	
7.4.1 Ventilation	559 000 \$
7.4.2 Régulation automatique	30 000 \$
7.4.3 Électricité	<u>100 000 \$</u>
Sous-total :	689 000 \$
Total :	1 842 450 \$
8. Services professionnels	
8.1 Rejet des eaux usées du parc Jean-Noël-Tessier	
8.1.1 Étude préliminaire	100 000 \$
8.1.2 Plans et devis et estimation des coûts	<u>525 000 \$</u>



8.1.3	Services durant la construction	<u>320 000 \$</u>
Sous-total :		<u>945 000 \$</u>
8.2	Mise à niveau éclairage – Centre des arts de Baie-Comeau	
8.2.1	Étude préliminaire	4 000 \$
8.2.2	Plans et devis et estimation des coûts	24 500 \$
8.2.3	Services durant la construction	<u>9 500 \$</u>
Sous-total :		<u>38 000 \$</u>
8.3	Réfection majeure du pavillon Mance – 41, avenue Mance	
8.3.1	Étude préliminaire et estimation des coûts	47 000 \$
8.3.2	Plans et devis et estimation des coûts	<u>314 000 \$</u>
Sous-total :		<u>361 000 \$</u>
8.4	Réfection de l'entrée électrique et des locaux de la caserne	
8.4.1	Étude préliminaire	34 000 \$
8.4.2	Plans et devis et estimation des coûts	<u>217 000 \$</u>
Sous-total :		<u>251 000 \$</u>
Total :		<u>1 595 000 \$</u>

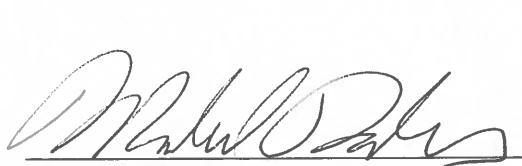
COÛT BUDGÉTAIRE TOTAL

Coûts directs (articles 1 à 7 inclus) :	<u>7 223 875 \$</u>
Imprévus (10 % des coûts directs) :	722 387,50 \$
Frais incidents (10 % des coûts directs) :	<u>722 387,50 \$</u>
Sous-total – Articles 1 à 7 :	<u>8 668 650 \$</u>
Coûts directs – Services professionnels :	<u>1 595 000 \$</u>
Sous-total :	<u>10 263 650 \$</u>
Taxes nettes (±4,9875 %) :	500 350 \$
Financement (± 3 % des coûts directs) :	<u>307 910 \$</u>
TOTAL BUDGÉTAIRE :	<u>11 071 910 \$ »</u>

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté par la résolution 2025-473 lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 17 décembre 2025.

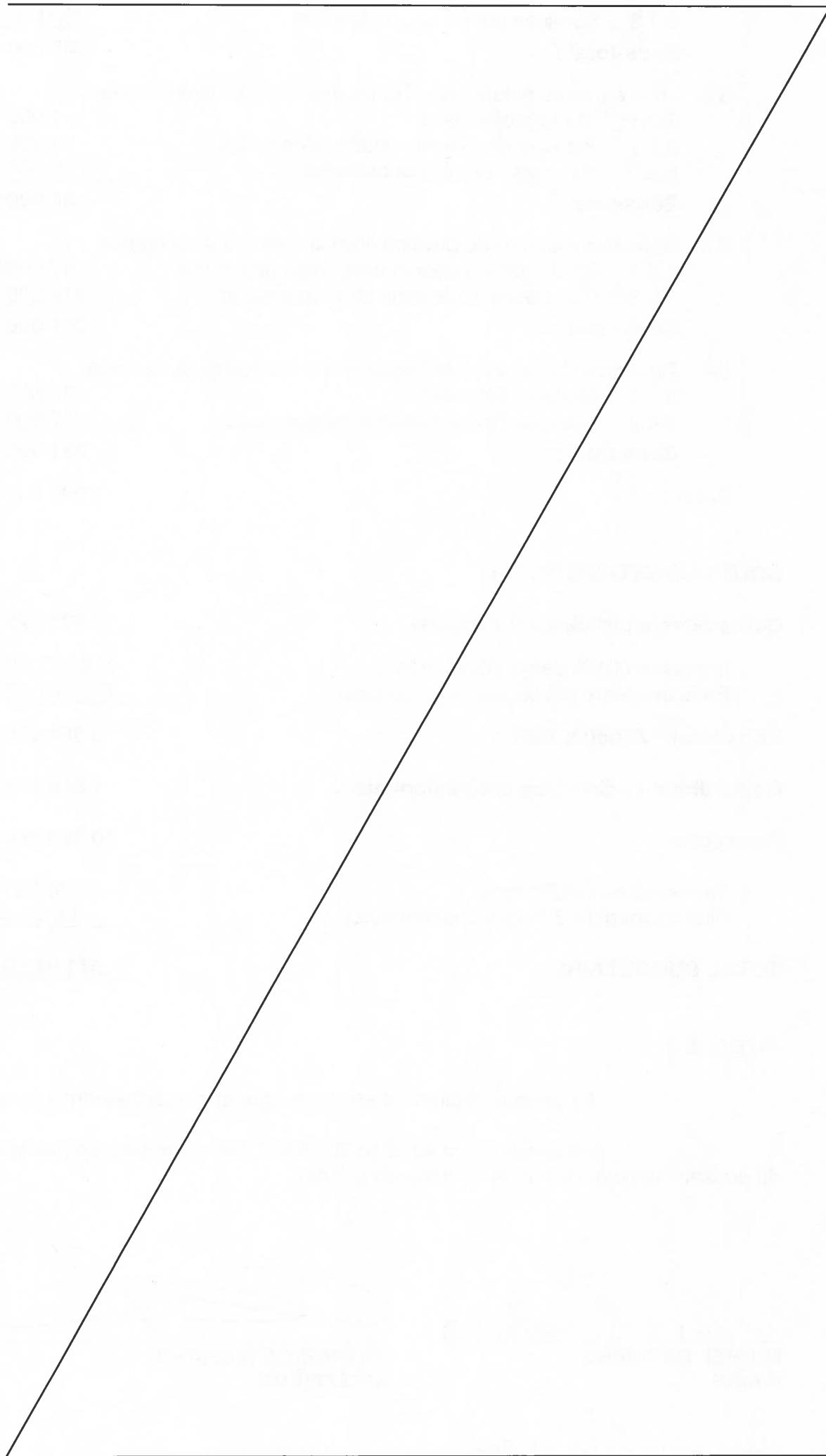
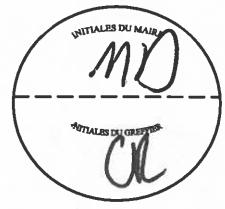


MICHEL DESBIENS
MAIRE



CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE

Entrée en vigueur le 2 février 2026



**AMÉNAGEMENT DE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET
MANDATS PROFESSIONNELS
RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

ESTIMATION DES COÛTS

	Coûts
1.0 Aménagement de surface de curling - CHD	
1.1 Démolition selective	188 350.00 \$
1.2 Infrastructure	866 302.00 \$
1.3 Enveloppe extérieure	692 802.00 \$
1.4 Aménagement intérieur	1 028 578.00 \$
1.5 Plomberie	184 500.00 \$
1.6 CVCA	717 000.00 \$
1.7 Électricité	173 000.00 \$
1.8 Aménagement d'emplacement et paysager	<u>222 030.00 \$</u>
	Sous-total - Aménagement de surface de curling - CHD :
	4 072 562.00 \$
2.0 Construction d'un parcours de décontamination - caserne Marquette	
2.1 Architecture	<u>65 500.00 \$</u>
	Total - Construction d'un parcours de décontamination - caserne Marquette :
	65 500.00 \$
3.0 Réaménagement de locaux - 1300, boulevard Blanche	
3.1 Architecture	77 500.00 \$
3.2 Mécanique	15 000.00 \$
3.3 Électricité	<u>147 000.00 \$</u>
	Total - Réaménagement de locaux - 1300, boulevard Blanche :
	239 500.00 \$
4.0 Réaménagement de locaux - 2, place La Salle	
4.1 Rez-de-chaussée	
4.1.1 Architecture	23 500.00 \$
4.1.2 Mécanique	2 000.00 \$
4.1.3 Électricité	<u>52 000.00 \$</u>
	Sous-total - Rez-de-chaussée
	77 500.00 \$
4.2 Étage	
4.2.1 Architecture	<u>3 500.00 \$</u>
	Sous-total - Étage. :
	3 500.00 \$
	Total - Réaménagement de locaux - 2, place La Salle :
	81 000.00 \$
5.0 Réaménagement de locaux - 19, avenue Marquette	
5.1 Locaux 202, 203, 213A et 214A	63 200.00 \$
5.2 Local 209	<u>26 700.00 \$</u>
	Total - Réaménagement de locaux - 19, avenue Marquette :
	89 900.00 \$

**AMÉNAGEMENT DE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET
MANDATS PROFESSIONNELS
RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

ESTIMATION DES COÛTS

	<u>Coûts</u>
6.0 Mise à niveau de l'électricité - CHD	
6.1 Distribution électrique - glace A	227 910.00 \$
6.2 Entrée électrique	253 665.00 \$
6.3 Réfection - salle d'entrée électrique	295 288.00 \$
6.4 Modification du système de réfrigération	<u>56 100.00 \$</u>
	Total - Mise à niveau de l'électricité - CHD :
	832 963.00 \$
7.0 Divers travaux - Centre sportif Alcoa	
7.1 Modification - dalle, structure et bande - glace A	613 450.00 \$
7.2 Remplacement des chauffe-eaux	390 000.00 \$
7.3 Conversion électrique à 25 kV	
7.3.1 Démolition - transformateur existant	100 000.00 \$
7.3.2 Remise en état	<u>50 000.00 \$</u>
	Sous-total - Converion électrique 25 kV :
	150 000.00 \$
7.4 Modification - Ventilation salle mécanique	
7.4.1 Ventilation	559 000.00 \$
7.4.2 Régulation automatique	30 000.00 \$
7.4.3 Électricité	<u>100 000.00 \$</u>
	Sous-total - Modification - Ventilation, salle mécanique :
	689 000.00 \$
	Total - Divers travaux - Centre sportif Alcoa :
	1 842 450.00 \$
	Coûts directs - Articles 1 à 7 :
	7 223 875.00 \$
	Imprévus (10 % des coûts directs) :
	722 387.50 \$
	Frais incidents (10 % des coûts directs) :
	722 387.50 \$
	Sous-total - Articles 1 à 7 :
	8 668 650.00 \$
8.0 Services professionnels	
8.1 Rejet des eaux usées du parc Jean-Noël-Tessier	
8.1.1 Étude préliminaire	100 000.00 \$
8.1.2 Plans et devis et estimation des coûts	525 000.00 \$
8.1.3 Services durant la construction	<u>320 000.00 \$</u>
	Sous-total - Rejet des eaux usées du parc Jean-Noël-Tessier:
	945 000.00 \$
8.2 Mise à niveau éclairage - Centre des arts de Baie-Comeau	
8.2.1 Étude préliminaire	4 000.00 \$
8.2.2 Plans et devis et estimation des coûts	24 500.00 \$
8.2.3 Services durant la construction	<u>9 500.00 \$</u>
	Sous-total - Mise à niveau éclairage - Centre des arts de Baie-Comeau :
	38 000.00 \$

**AMÉNAGEMENT DE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET
MANDATS PROFESSIONNELS
RÈGLEMENT D'EMPRUNT**
ESTIMATION DES COÛTS

	Coûts
8.3 Réfection majeure du pavillon Mance - 41, avenue Mance	
8.3.1 Étude préliminaire et estimation des coûts	47 000.00 \$
8.3.2 Plans et devis et estimation des coûts	<u>314 000.00 \$</u>
Sous-total - Réfection majeure du pavillon Mance - 41, avenue Mance :	361 000.00 \$
8.4 Réfection de l'entrée électrique et des locaux de la caserne	
8.4.1 Étude préliminaire	34 000.00 \$
8.4.2 Plans et devis et estimation des coûts	<u>217 000.00 \$</u>
Sous-total - Réfection de l'entrée électrique et des locaux de la caserne :	251 000.00 \$

Total - Services professionnels :	1 595 000.00 \$
Sous-total - Articles 1 à 7 :	<u>8 668 650.00 \$</u>
Sous-total :	10 263 650.00 \$
Taxes (4,9875 % ±) :	500 350.00 \$
Frais de financement (3 % ±) :	307 910.00 \$
TOTAL BUDGÉTAIRE : <u>11 071 910.00 \$</u>	



Dave Therrien, directeur
Service de l'ingénierie
2025-12-02